

**Réunion Comité Social et Economique (CSE)**

**Le 17 mai à 10h00**

**Labouheyre**

---

**Présents :**

**Direction :**

- Sandrine KRIEFF (SKr) Directrice générale
- Stéphanie BERNADAS (SBe) Responsable ressources humaines

**Elus du C.S.E.:**

- Elisabeth GALLEGO : Titulaire
- Mathieu HORGUES : Titulaire
- Freddy MARRIER : Titulaire
- Séverine SARRAUTE : Suppléante de Laurent DEMANDES
- Nicolas WEYLAND : Titulaire
- Patrice SAINT AMONT : Suppléant - référent harcèlements

**Délégués syndicaux :**

- Jean-Pierre BAILLON : délégué syndical CFDT
- Stéphane Moreau : Délégué syndical CFE-CGC

**Absents excusés**

- Laurent DEMANDES ,titulaire remplacé par Séverine Sarraute

**Lieu : CEI de LABOUHEYRE**

THEMES ABORDES	DELAIS	RESP POUR ACTION
Ouverture de la séance  1- <u>Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 Mars 2024 :</u>  <b>PV approuvé</b>  2- <u>Accord relatif au comité de groupe Egis et à la coordination syndicale et accord</u>		

de renouvellement du comité de groupe

Ces deux accords signés par les instances représentatives au sein du groupe portent sur les modalités de renouvellement du Comité de Groupe et de la coordination syndicale Groupe, leur périmètre et composition ainsi que les moyens associés et de la composition du Comité de groupe afin de permettre une représentation du personnel France adaptée au périmètre social de l'instance.

L'accord relatif au renouvellement du Comité de Groupe prévoit d'assurer une représentation de l'activité d'exploitation France du Groupe EGIS, par attribution d'un siège supplémentaire réservé au bénéfice du périmètre CSE de la société EGIS EXPLOITATION AQUITAINE.

En effet, les règles classiques d'application du calcul proportionnel effectué sur la base des résultats des dernières élections CSE du périmètre du Comité de Groupe n'entraînaient pas l'attribution d'un siège pour EEA. Les organisations signataires se sont donc accordées avec la Direction du Groupe afin de déroger à la règle d'attribution afin de permettre au CSE de EGIS exploitation Aquitaine de désigner parmi les élus du CSE EEA par vote majoritaire, un élu qui siègera au Comité de Groupe sur un 19<sup>ème</sup> siège, avec voix consultative.

**a. Réponse aux questions sur les projets transmis aux élus le 25 avril 2024 et confirmés par transmission des accords définitifs le 16 mai 2024.**

Les élus confirment avoir pris connaissance des accords transmis et de leur contenu. Il n'y a pas de question durant la réunion. La direction reste à disposition pour toute question ultérieure

**b. Désignation à bulletin secret de l'élu titulaire Egis Exploitation Aquitaine qui siègera avec voix consultative au comité de groupe**

**1 Candidat : Nicolas Weyland**

**Votants : 5**

**Voix Nicolas Weyland 4 vote nul 1**

**Elu : Nicolas Weyland**

### 3 : Consultation sur projet de mise en place de Smart Vigie à la place de PRISM

En test depuis le 12 avril avec quelques utilisateurs :

- CEI de Castets :
  - o M.GASTON, S. SAYES, D. AUGUSTIN, F. MARQUET et JD MOUSSAOUI
- CEI de Labouheyre :
  - o F. DE SAN NICOLAS, R. DEPEYROT, T. VANG et S. ROUVRAIS

Les premiers retours sont plutôt positifs reste quelques améliorations à affiner pour une mise en place en septembre.

#### **Avis favorable**

### 4 : Information Participation et Intéressement :

#### **a. Point sur le calendrier 2024**

Le nouveau calendrier a été publié sur Steeple le 14 mai.

<b>Mercredi 29 mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi des identifiants de connexion aux nouveaux bénéficiaires (embauches postérieures à fin 2022)</li> <li>- Envoi d'un mail à l'ensemble des bénéficiaires pour les inciter à se connecter pour vérifier l'accès et les données saisies.</li> </ul>
<b>Vendredi 7 juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition des bulletins d'option sur les espaces des bénéficiaires avec montants vous revenant à affecter (<b>dont intérêts de retard</b>)</li> </ul>
<b>Du vendredi 7 juin au vendredi 28 juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Période de consultation : vous devrez vous connecter afin de choisir entre versement et placement ou panaché des deux</li> <li>- Attention ! En cas d'absence d'enregistrement de vos choix sur cette période, l'ensemble des sommes vous revenant sera placée</li> </ul>
<b>Vendredi 5 juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les versements directs seront faits par EPSENS directement sur les comptes bancaires</li> <li>- Les affectations à l'épargne faites dans le même temps</li> </ul>
<b>Lundi 8 juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les opérations seront saisies pour apparaître dans vos espaces EPSENS</li> </ul>
<b>31/07 ou 31/08</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les différentes opérations apparaîtront sur vos bulletins de paye de juillet ou d'aout, sans incidence de montant</li> </ul>

#### **b. Point sur le dispositif prévu en 2025 pour exercice 2024**

Les formalités d'entrée dans le périmètre des accords groupe pour les primes participation Intéressement versées en 2025 seront signés/validées avant le 30 juin 2024

### 5 : Budget Œuvres sociales :

Nouvelle carte vacances remplace les chèques vacances et les Cadhocs.

#### **Approuvé**

Point sur le calendrier 2024 : La carte sera créditée de 200€ en chèques vacances pour l'été 2024 et de 120€ en Cadhocs en fin d'année.

## **Approuvé**

### 6 : Questions des élus :

#### **1 : La viabilité souhaite organiser un groupe de travail afin d'améliorer les journées normales (amplitudes horaires).**

SKr : Une discussion avec des agents et chef de centre a été engagée.

Ce sujet a été abordé surtout par les agents de Castets, notamment avec le Responsable de service. Un GT peut être mené mais il faut entendre que la contrainte des chantiers menés par les entreprises existera toujours. Ce groupe pour être représentatif doit être composé d'agents des 2 CEI, des chefs de centre et du R.Viab. La problématique doit être posé au préalable et les contraintes à respecter pour que les agents viennent avec des propositions.

#### **2 : Pourquoi devons-nous neutraliser 2 voies lors de réparation de glissières ? A quand des contrôles de gendarmerie et des actions de la hiérarchie pour faire respecter les interdictions de doubler ? On attend quoi ? un Drame ?**

Cette demande vient d'Aximum pour travailler en sécurité et surtout avec leur grue auxiliaire.

Les agents font remonter les dangers de poser une voie supplémentaire lors de ces travaux. Le temps de pose avec 2 biseaux, des panneaux supplémentaires pour les agents, l'exposition sur la voie médiane la plus dangereuse.

Après un échange avec des sociétés d'autoroute, il serait plutôt favorable à ce que les camions des sociétés intervenants soient équipés de grues auxiliaires leur permettant de travailler en sécurité. Le point sera discuté en CSSCT ce jour, une analyse par notre QSE est prévue dans les semaines à venir.

Pour les contrôles, nous ne pouvons obliger la gendarmerie à effectuer des contrôles aléatoires sur les chantiers, même si le sujet est évoqué lors de nos rencontres.

Différentes campagnes de sensibilisation sont en cours dont une campagne nationale passant à compter de cette semaine sur les chaînes de télévision publiques. La mobilisation des salariés à l'occasion de l'opération « SHE Works I care » qui aura lieu le jeudi 20 juin 2024 est également utile.

Et toute idée d'amélioration des conditions de sécurité réalisable à notre niveau est bienvenue.

**3 : Entretien des aires (VIDIMUS) lamentable, hygiène catastrophique, une honte, qui gère en interne ?**

SKr : Les discussions avec la société VIDIMUS suivent leur cours, ils ont eu des pénalités en avril, et le dossier est suivi en interne. Le problème, c'est de trouver des sociétés compétentes en la matière. Si la situation ne s'améliore pas il faudra réfléchir autrement pour peut-être trouver des solutions en interne.

MHo : Il serait inconcevable que cette charge de travail revienne aux agents.

SKr : Non la réflexion serait plutôt d'éventuellement créer une équipe de nettoyage interne.

**4 : Accord sur les heures de délégations : la date étant dépassée.**

SKr: Les règles sont déjà définies par le code du travail et nos procédures internes. Le renouvellement de cet accord n'est pas obligatoire en l'absence de mesures différentes des règles légales en vigueur.

**5 : Pantalon de fauchage : Cet équipement fourni par la société ne fait pas parti des EPI fourni par la société, qui paye le lavage ?**

Cet équipement est fourni par EEA à titre de confort supplémentaire. Mais il ne fait pas partie des EPI obligatoires donc il n'est pas pris en charge pour le lavage

**6.BPV Sud : Pourriez-vous nous communiquer l'avancement des travaux du bureau pour le personnel de nuit ? Celle-ci étant un peu isolée pouvons-nous y installer un écran Steeple ?**

SKr : Cela ne se fera pas avant septembre car il faut l'intervention des services techniques et informatiques, très occupés encore à ce jour avec la réouverture de la gare 200. En ce qui concerne Steeple, il est disponible depuis le PC bureautique pas d'intérêt à mettre un écran supplémentaire.

**7 : Travaux : Programmés en journée les travaux pose des problème de sécurité aux agents ainsi qu'aux usagers (bouchons ralentissement ..)**

SKr : Effectivement nous avons rencontrés des bouchons qui ont bien été géré par nos équipes. Pour le moment les travaux de jour sont privilégiés tant que la gêne à l'usager est limitée et acceptable mais aussi pour les raisons suivantes :

1. Sécurité ( hypovigilance , vitesse....)
2. Santé des travailleurs (internes et extérieurs)
3. Conditions de réalisation
4. Coût

**8 : Augmentation : Peut-on avoir le taux moyen par CSP**

Cadres : 3,57%

Non cadres 4,01%

Total : 3,97%

**9 : Reportage : Serait-il possible pour la direction de communiquer sur ce sujet qui a impacté un agent ?**

SKr : Le reportage laisse apparaître une suspicion de corruption, l'agent a été convoqué pour action disciplinaire, mais les faits réels démontrent que l'agent n'a pas agi comme veut le montrer le reportage. Aucune sanction n'a été retenue pour l'agent.

Une procédure pour prévenir ce genre situation sera mise en place.

**10 : Nettoyage des voies : Pourquoi l'équipe se désintègre ? Le fait d'attribuer des voies aux OPEA n'est-il pas une manière de leurs glisser cette obligation ?**

JPB : le fait que c'est journée soit rémunérée sur une base de 7h les volontaires perdent 1h20 par journée de Karcher ce qui fait baisser leur cible et du coup cela devient beaucoup moins intéressant.

Skr : Une réunion avec les personnes concernées serait idéale pour trouver des solutions, je reste à l'écoute.

**Questions diverses :**

Travaux de la BPV Nord :

Pourquoi n'avoir pas prévu de renforts sur les journées (et nuit) où il y avait beaucoup de voies fermées ?

SKr on a essayé d'anticiper les travaux mais les dates changent par la disponibilité des entreprises et à la demande de notre concessionnaire Atlandes. Il y a surtout eu une nuit délicate, au vu de la durée des travaux cela reste raisonnable.